



HAL
open science

Licence professionnelle Communication visuelle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Communication visuelle. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02038886

HAL Id: hceres-02038886

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038886v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Communication visuelle

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, cultures, communication, sociétés (principal), Maths – informatique (secondaire)

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La formation, ouverte en 2004 est développée au sein du département Information-Communication de l'Institut Universitaire de Technologie IUT 2 de Grenoble. Les métiers visés par la formation sont : chef de projet de communication visuelle, chargé de communication, consultant image, assistant de projet multimédia et assistant directeur artistique.

La formation s'articule autour d'un tronc commun partagé par plusieurs licences professionnelles du département. La formation accueille aussi bien des étudiants en formation initiale que des étudiants en apprentissage. La formation compte deux groupes d'étudiants alternants, un sur site et un délocalisé (Compiègne) grâce à un partenariat. Ce dernier bénéficie d'un aménagement spécifique : la formation se fait sur un an d'octobre à septembre.

Avis du comité d'experts

La formation est développée avec les moyens habituels pour une licence professionnelle, avec des cours, un projet tuteuré, un stage, et des apports variés : marketing, gestion de projet, culture graphique, édition électronique et image numérique, tous en rapport avec les objectifs de formation. Une partie des enseignements est mutualisée avec d'autres licences professionnelles du site. L'ensemble des unités d'enseignements est cohérent vis-à-vis des métiers visés. En revanche, le choix de la répartition des crédits européens semble déséquilibré avec par exemple trois crédits pour les projets tuteurés, pour une charge de travail de 125 heures et trois crédits européens pour l'unité d'enseignement 61 (Connaissance des organisations) avec un volume présentiel de 36 heures.

Le positionnement socio-économique est l'un des points forts de cette formation, que ce soit au niveau régional ou même national. Cette richesse permet d'une part au département de trouver facilement des vacataires professionnels (une centaine pour l'ensemble des formations, 10 pour cette formation) ; mais aussi d'autre part de signer de nombreuses conventions d'alternance (environ 60 ces deux dernières années). Cette formation, portée par le département Information-Communication, s'inscrit dans la continuité du DUT et donne aux étudiants la possibilité d'aller jusqu'à un niveau licence. L'ouverture en alternance et les partenariats mis en place permettent à la formation de bénéficier d'un rayonnement national. D'autres formations portant sur des thématiques similaires existent localement (Université Stendhal - Grenoble 3) mais également ailleurs en France (Lyon ; Tours). Sur ce point le dossier met l'accent sur le fait que cette formation est directement axée sur les métiers de la communication contrairement aux autres plus axés sur les aspects stratégiques ou de gestion de projets. Pour s'adapter aux besoins des entreprises, la formation privilégie désormais la voie des contrats de professionnalisation ; les étudiants en alternance représentent désormais les 4/5 des effectifs.

Le dossier n'est pas particulièrement explicite concernant l'équipe pédagogique et cite une équipe de 23 permanents, 3 secrétaires et une centaine de vacataires (probablement celle du département dans son ensemble). Le pilotage de la formation semble reposer principalement sur le responsable. Il est fait mention que les professionnels extérieurs participent à deux réunions : la réunion de rentrée et les jurys semestriels. Dix professionnels extérieurs interviennent dans cette formation. Ils occupent des fonctions en lien direct avec le cœur de métier de la formation : droit de l'information et de la communication, webmarketing, gestion de contenus, communication graphique, édition

électronique, etc. La majorité provient d'agences de communication mais on retrouve également des professionnels de cabinet de conseil, de musée, ou encore d'imprimerie. Les professionnels extérieurs assurent un volume de 234 heures, soit 52% du volume total. Ceci participe à l'aspect professionnel de la formation sans toutefois créer de déséquilibre.

Les étudiants (autour de la cinquantaine), sont en forte augmentation (doublement entre 2011 et 2012) ; cette progression est corrélative de l'ouverture à l'alternance. La formation est attractive, avec 370 dossiers de candidature pour le site de Grenoble avec 26 places, et une centaine pour Compiègne avec 23 places. La formation initiale des étudiants est diversifiée, IUT, BTS et autres cursus (dans une moindre mesure). Le taux de réussite est en moyenne de 89% sur les quatre dernières années. Les chiffres montrent qu'en moyenne sur trois années 450% des étudiants poursuivent des études directement après le diplôme, principalement dans d'autres établissements. Cette proportion s'accroît au fil des ans, passant de 35% à 52%, tendance à souligner mais qui pourrait être compensée par l'ouverture à l'alternance en 2012 ; en effet, une enquête interne au bout de huit mois réalisée en juin 2013 et juin 2014 fait apparaître que le taux de poursuites d'études à 33%. Au bout de 30 mois, les diplômés n'ayant pas repris des études sont à 84 % en emploi (ce chiffre est de 77 % dans l'enquête interne à huit mois). environ 40% sont en emploi, 30% en recherche d'emploi (ou inactif) et 20% en poursuite d'étude. Le dossier met en évidence le fait que ces chiffres ne couvrent pas la période depuis 2012, année de l'ouverture de la formation en alternance a pour dont l'objectif est d'améliorer ces chiffres. Cependant, aucune enquête n'a été réalisée par le département pour analyser ce point. En outre, les enquêtes réalisées ne permettent pas d'analyser la durée moyenne de recherche d'emploi. Les emplois occupés par les diplômés couvrent divers secteurs de la communication : agences, annonceurs, institutions culturelles, etc. Les métiers occupés sont principalement chef de projet et chargé de communication, ce qui est conforme aux objectifs de la formation. Ces métiers expliquent en grande partie les poursuites d'études car il s'agit de métiers difficilement accessibles après une licence professionnelle, d'autant qu'ils nécessitent de l'expérience. Les autres métiers visés par cette formation, tels que consultant image, assistant de projet multimédia et assistant directeur artistique ne semblent pas être occupés par les diplômés.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Quatre enseignants-chercheurs interviennent dans la licence professionnelle sur des problématiques liées à leur thématique de recherche : communication des organisations, TIC, écriture numérique, etc. Mais la liaison enseignement / recherche ne semble pas faire l'objet d'une attention particulière.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Depuis sa création en 2004, cette formation a évolué en prenant en compte les réalités métiers. Ceci se traduit aujourd'hui par : un changement de nom de spécialité, mais aussi l'ouverture progressive de l'alternance en 2012 pour aboutir à la rentrée 2014-2015 à de l'alternance uniquement. Les professionnels assurent plus de 50 % des enseignements.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets tuteurés représentent 125 heures de formation. Ils ont lieu sous la supervision d'un tuteur pédagogique et le commanditaire est un organisme extérieur (entreprise, association). Les étudiants en alternance réalisent également un projet tuteuré mais dans la structure d'accueil et de manière individuelle. L'évaluation des projets tuteurés est réalisée durant une soutenance finale où un rapport est présenté par les étudiants.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture à l'international de cette formation apparaît sous deux axes. Tout d'abord, au travers d'échanges Erasmus (enseignant) entre le département Information-Communication et l'université de Turku (Finlande). Mais aussi, au travers d'un partenariat entre l'IUT2 de Grenoble et l'université de Bamako, au Mali. En outre, les étudiants peuvent, et sont incités à, faire des stages à l'étranger. Mais le dispositif de soutien n'est pas décrit et les flux semblent faibles.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement des étudiants se fait sur dossier suivi d'un entretien. Pour les alternants, l'admission finale ne se fait qu'à l'issue de la signature du contrat de professionnalisation. Les critères de sélection tiennent tout particulièrement compte du projet professionnel du candidat. L'hétérogénéité des profils est prise en compte en proposant une mise à niveau au cas par cas ainsi que sous forme de tutorat.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements ont lieu en présentiel sous forme de cours, mise à niveau, tutorat et ateliers. Aucune précision n'est donnée concernant les modalités de validation des acquis d'expériences VAE ou encore concernant l'intégration du numérique dans la formation.
Evaluation des étudiants	Le contrôle de connaissance se fait sous la forme de contrôles continus. Les modalités de compensation sont celles prévues pour une licence professionnelle. Le jury, composé des enseignants titulaires (intervenant dans la formation), des vacataires et de représentants de la profession, se réunit à chaque semestre pour valider les unités enseignements obtenus.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les étudiants commencent l'année par un bilan de compétences réalisé par le responsable de la formation. Un suivi régulier est ensuite mis en place.
Suivi des diplômés	L'analyse de l'insertion immédiate n'est pas réalisée. Cette formation nécessiterait un travail sur ce point afin de mieux analyser l'insertion professionnelle qui semble problématique. C'est d'ailleurs l'une des raisons évoquées dans le dossier pour justifier le passage à l'alternance.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est commun aux trois licences professionnelles portées par le département Information-Communication. Le conseil s'est réuni deux fois (en 2008 et 2011) et devrait se réunir une troisième fois en 2015. Pour le site de Compiègne, un comité pédagogique se réunit deux fois par an.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'attractivité avec dans les dernières années 470 dossiers pour environ 50 places, réparties sur deux sites de formation.
- Le département fait également preuve de réactivité quant à l'ajustement de la formation, notamment en glissant progressivement vers une formation entièrement en alternance. Ceci afin de réagir au faible taux d'insertion professionnelle.

Points faibles :

- Le taux de poursuite d'étude à la sortie de la formation, ce qui peut s'expliquer par son positionnement (chef de projet) qui incite à la poursuite d'études.
- Le conseil de perfectionnement n'est pas réuni souvent (à Grenoble).

Conclusions :

Cette formation a une forte attractivité et est bien reconnue par le milieu professionnel. En outre, elle jouit d'un fort support de la part des professionnels, notamment au travers du partenariat avec une structure de formation professionnelle rattachée à une union patronale. Cependant, le taux d'insertion immédiat n'est pas connu et l'insertion à 30 mois concerne à peine moins de la moitié des diplômés. En outre, plus de 40% des étudiants poursuivent leurs études à la sortie de la formation. Le département a réagi en mettant en place de manière très efficace, depuis 2012, l'alternance sous la forme de contrats de professionnalisation, choix qui semble avoir modifié ces tendances. Malheureusement, aucune statistique n'est disponible dans ce dossier à 6 et 12 mois afin d'en vérifier l'efficacité. Ce point est à surveiller.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Champ Information – Communication - Numérique

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

LP SHS - ACTIVITES ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION

LP SHS - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BASES DE DONNEES

MASTER SHS - MENTION PRODUCTIONS ET MEDIATIONS DES FORMES CULTURELLES

SPECIALITES

Chargé de communication, chef de projet communication visuelle

Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques; Responsable de ressources et de projets: littérature et documentation pour la jeunesse

Métiers de l'édition et de la diffusion; Métiers de la documentation et des bibliothèques

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA